Procédures et déontologie

UE 35

Enseignant(s) responsable de l'UE : Murielle VANDERMERSCH
Autres enseignant·e·s de l'UE : Pierre CLOSE, Vinciane VANDENPLAS

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	CUF31PED
Nombre de crédits ECTS	5 (facteur de pondération)
Volume horaire	60 h (Q1 60 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
CF31PRF Procédures fiscales	30	3	OUI
CF31DEO Déontologie	30	2	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01.1** ARES. 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- **RE01.2** ARES. 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- **RE01.4** ARES. 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- **RE02.3** ARES. 2.3 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- **RE02.5** ARES. 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs
- **RE04.3** ARES. 4.3 Vérifier la conformité des documents aux exigences légales
- **RE05.2** ARES. 5.2 Mettre à jour la documentation

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néant.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Procédures fiscales

Objectifs
Résoudre des cas pratiques liés à cette matière et communiquer un avis oralement ou par écrit, dans le cadre d'un débat contradictoire respectueux, en utilisant le vocabulaire technique adapté aux différents interlocuteurs.
Contenu

rappels: année des revenus, exercice d'imposition et source du droit fiscal, principes de bonne administration, contrôles, rectification et imposition d'office, moyens de preuve, formalités d'imposition et de réclamation, recouvrement, droits et privilège du Trésor, sanctions, procédures judiciaires.

Déontologie

Objectifs
Connaître le fonctionnement de l'ITAA et résoudre des cas pratiques liés à la matière des normes déontologiques applicables aux comptables.
Contenu
Fonctionnement de l'ITAA et normes déontologiques.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Procédures fiscales

Mise en pratique des procédure administratives. Analyse critique des décisions judiciaires, analyse de textes juridiques et exercices d'application.

Déontologie

Exposé théorique, recherches, analyse de textes juridiques et exercices d'application.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Procédures fiscales

Proposer des solutions correctes, complètes et cohérentes à des cas de procédures sur base de sources juridiques pertinentes (dont certaines seront non analysées au cours) en utilisant les moyens de communication adaptés.

Déontologie

Proposer une solution adéquate à des situations-problèmes sur base de sources juridiques pertinentes en utilisant les moyens de communication adaptés.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Procédures fiscales : Notes de cours	sur le campus numérique	—
Procédures fiscales : Sources juridiques (Fisconetplus ou Taxwin Expert notamment)	sur internet	—
Déontologie : réglementation	sur internet	—
Déontologie : syllabus	sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage.

Méthode d'intégration :

- Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe en deçà de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.
- Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en deçà de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

Janvier			
Procédures fiscales — méthode d'intégration : 50 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé
Déontologie — méthode d'intégration : 50 %			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé
Août			
Procédures fiscales — méthode d'intégration : 50 %			
Travaux durant la session	100 %	Type de questions : L'examen consiste en un travail à remettre le jour de l'examen	Examen à livre : Livre fermé
Déontologie — méthode d'intégration : 50 %			
Travaux durant la session	100 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre fermé